

COMMUNE DE MERVILLE-FRANCEVILLE

4 avenue Alexandre de Lavergne
14810 MERVILLE-FRANCEVILLE
Tél. : 02.31.24.21.83
accueil@merville-franceville.fr

N° 2022/066

ARRÊTÉ DU MAIRE PORTANT INTERDICTION DE SURVOL PAR DES DRONES DE TOUT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MERVILLE-FRANCEVILLE PENDANT LE FESTIVAL CIDRE ET DRAGON DU SAMEDI 17 SEPTEMBRE ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2022

Le Maire,

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982, modifiée par la loi 82.623 du 22 juillet 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal en date du 13 juillet 2022 de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et les IGH, émettant un avis favorable à l'organisation du festival Cidre et Dragon les 17 et 18 septembre 2022 et notamment la prescription n° 24 interdisant tout vol de drones au-dessus du public,

Considérant que l'interdiction temporaire de survol de tout le territoire de la Commune de Merville-Franceville par des drones est de nature à contribuer à la sauvegarde de la sécurité publique, pendant toute la durée du festival « Cidre et Dragon »,

ARRÊTE

Article 1 : Le survol de tout le territoire de la Commune de Merville-Franceville, à quelque titre que ce soit, est interdit pendant toute la durée du festival Cidre et Dragon qui se déroulera du samedi 17 septembre au dimanche 18 septembre 2022.

Article 2 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut être contesté devant le tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire dans les mêmes conditions de délais.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- ☞ Monsieur le responsable des sapeurs-pompiers de Périers en Auge
- ☞ Monsieur le responsable de la brigade de gendarmerie de Troarn
- ☞ Madame la directrice générale des services
- ☞ Madame la directrice de l'office du tourisme
- ☞ Madame la responsable du service de la communication
- ☞ Monsieur le gardien brigadier de Police municipale
- ☞ Monsieur le directeur des services techniques
- ☞ Monsieur Aurélien FRANCOIS, le Président du Raid Tolkien

Fait à Merville-Franceville plage, le 5 septembre 2022.

Le Maire Adjoint,

